



GUIDE DE L'INVESTISSEUR FILIÈRE OLÉICOLE



SOMMAIRE

—	Presentation de la filère	4
—	Financement par le CAM des projets oléicoles	9
—	Quelques produits d'accompagnements de la filière ...	11
—	Soutien de l'Etat	12
—	Listes des variétés inscrites au catalogue officiel	12
—	Variétés d'olivier	13
—	Coût à l'hectare	14
	- En bour	14
	- En irrigué	16

PRESENTATION DE LA FILIERE

L'olivier, de par ses produits et leurs utilisations séculaires ainsi que ses fonctions multiples de lutte contre l'érosion, de valorisation des terres agricoles et de fixation des populations dans les zones de montagne, constitue la principale spéculation fruitière cultivée au Maroc. Il s'étend sur tout le territoire national, exception faite de la bande côtière Atlantique, en raison de ses capacités d'adaptation à tous les étages bioclimatiques.

Le secteur oléicole assure une activité agricole intense permettant de générer plus de 15 millions de journées de travail/an, soit l'équivalent de 70 000 emplois permanents.

Ce secteur, qui intéresse plus de 400 000 exploitations agricoles, contribue dans une forte proportion à la formation du revenu d'une large frange d'agriculteurs démunis et assure, à travers ses produits à haute valeur énergétique et nutritionnelle, un rôle déterminant dans l'alimentation des populations rurales. Il contribue également à combler, à hauteur de 16 % le déficit du pays en matière d'huiles alimentaires. De surcroît, le secteur oléicole participe à hauteur de 5 % dans la formation du PIB agricole. Par ailleurs, les productions oléicoles contribuent activement à l'équilibre de la balance commerciale, sachant que le Maroc est le 2ème exportateur mondial des olives de table, après l'Espagne, avec une moyenne annuelle de près de 70 000 T.

I. Situation actuelle

1) Superficie

L'olivier constitue la principale spéculation fruitière au Maroc avec une superficie d'environ 680 000 ha, soit près de 55% du verger arboricole national. Son importance se justifie par la qualité et les effets bénéfiques de ses produits sur la santé des populations méditerranéennes pendant des siècles.

2) Localisation

Bien que l'olivier intéresse tout le territoire national, la répartition géographique de ce patrimoine fait ressortir trois grandes zones oléicoles bien distinctes :

Zone	Superficie en ha	Adresse
Montagnes	250 000 (37 %)	Taounate, Taza, Ouezzane, Chefchaouen, Azilal, Khénifra, Al hoceima, Amizmiz...
Irrigué (*)	250 000 (37 %)	Haouz, Tadla, Oasis...
Bour favorable	180 000 (26 %)	Meknès, Fès, Sefrou, El Hajeb, Gharb, Loukkous...

(*) : La superficie oléicole irriguée est répartie comme suit :

- 40 000 ha dans les zones d'action des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole recevant une irrigation pérenne.
- 210 000 ha, est conduite en irrigation d'appoint.

3) Typologie des exploitations et âge du verger

Le patrimoine oléicole national est dominé par la micropropriété :

- 74 % des exploitations ont une superficie inférieure à 5 ha,
- la superficie totale est répartie sur 400 000 exploitations et 800 000 parcelles, soit une moyenne de 1,5 ha par exploitation et 2 parcelles par exploitation.

La répartition de ce patrimoine selon l'âge, fait ressortir trois catégories :

- plantations de 0-15 ans : 30 Millions de pieds (40 %).
- plantations de 16-50 ans : 33 Millions de pieds (45 %).
- plantations > 50 ans : 10 Millions de pieds (14 %).

Le verger marocain est par conséquent équilibré, les vieilles plantations ne représentent qu'environ 14 % de ce patrimoine.

4) Profil variétal et densités

L'oléiculture nationale est constituée essentiellement de la variété population « Picholine Marocaine » qui représente plus de 90% des plantations. Le reste, soit 10%, est constitué de plusieurs variétés, en particulier : Picholine du Languedoc, Dahbia et Meslala concentrées essentiellement en irrigué (Haouz, Tadla, El Kelaâ) et de quelques variétés espagnoles et italiennes (Picual, Frantoio, Manzanilla, Gordal Sévillane, Arbéquine etc...).

La variété population « picholine marocaine » est caractérisée par :

- sa forte adaptation aux conditions pédoclimatiques marocaines,
- sa double finalité olives de table et huile,
- sa qualité d'huile,

Néanmoins, elle présente certains inconvénients :

- une forte sensibilité à certaines maladies,
- un fort indice d'alternance, accentué par des pratiques inadéquates,
- une faible teneur en huile, accentuée par un matériel de trituration vétuste.

Les densités les plus répandues se situent entre 80 et 100 plants/ha, certains vergers modernes ont utilisé des densités plus importantes allant jusqu'à 400 plants/ha.

5) Pépinières et production de plants

Un soixantaine de pépinières produisent les plants d'olivier dont 23 sont agréés. Ces dernières ont une capacité annuelle de 8.6 millions de plants. En 2004-05, 5.7 millions de plants ont été certifiés.

6) Transformation

La production nationale d'olive est destinée à hauteur de 65 % à la trituration et 25 % à la conserverie 10 restants constituent les pertes occasionnées par les différentes manipulations et auto-consommations.

La transformation des olives se fait par :

- un secteur moderne composé de 364 unités industrielles ou semi-industrielles ayant une capacité de transformation de près de 700 000 T (600 000 T pour la trituration et 100 000 T pour la conserverie).
- un secteur traditionnel : 16 000 maâsras, dont la capacité de trituration est évaluée à près de 170 000 T.

Le secteur de transformation est caractérisé par la vétusté de son parc et la dominance des maâsras, influant négativement sur la qualité de l'huile.

7) Commercialisation

La production d'huile d'olive est de 75 000 T (2006-2007)* destinée principalement au marché intérieur. Elle est instable d'une année à l'autre à cause de l'alternance de production des vergers. En année de forte production, la partie exploitable actuellement on avoisine les 16 000 T.

Quant aux olives de table, le Maroc se classe 2ème exportateur mondial avec un tonnage dépassant les 50 % de la production (90 000 T en 2006-2007).

La gamme des produits d'olives de table est très diversifiée : olives vertes, olives noires, olives tournantes, dénoyautées, confites, farcies,...etc. Ces produits sont commercialisés en grande partie en vrac.

Les pays destinataires des olives de table marocaines sont la France, les USA, l'Italie et l'Allemagne, alors que les exportations marocaines en huiles d'olives sont destinées principalement vers les USA, l'Espagne et l'Italie.

8) Organisation

L'état actuel du secteur montre une absence d'organisation au niveau de l'amont et une faible organisation au niveau de l'aval. Les associations professionnelles des producteurs d'huile d'olive et d'olives de table n'arrivent toujours pas à tisser de relations de partenariat avec les producteurs dans le sens d'une intégration de la filière.

9) Recherche

Plusieurs institutions travaillent sur des programmes de recherche sur l'olivier en vue d'améliorer sa productivité et la qualité de ses produits, nous citons l'INRA, l'IAV Hassan II, l'ENA de Meknès, etc... Les programmes de recherche portent essentiellement sur :

(*) source COI

- l'amélioration du matériel végétal par : la sélection clonale au sein de la Picholine Marocaine, la sélection de variétés étrangères adaptées aux conditions pédo-climatiques marocaines etc.
- l'amélioration des itinéraires techniques,
- l'amélioration de l'aptitude à la multiplication,
- l'amélioration des conditions de stockage des olives et des huiles,
- l'amélioration des techniques de trituration traditionnelles... etc.

II. Opportunités et contraintes

L'olivier est une culture méditerranéenne par excellence, elle s'adapte très bien aux conditions pédoclimatiques marocaines. Les opportunités que recèle ce secteur peuvent être résumées en :

- Patrimoine oléicole à valoriser,
- Potentiel d'extension important,
- Existence d'une capacité suffisante de transformation,
- Forte demande du marché international,
- Possibilité de création d'une forte valeur ajoutée.

Néanmoins, le secteur connaît également certaines contraintes, comme :

- Problème du foncier,
- Dispersion et exigüité des parcelles,
- Dominance d'un mode de conduite traditionnel,
- Faible diversité du matériel végétal,
- Vétusté de certaines unités de transformation,
- Manque d'intégration de la filière.

III. Perspectives de développement

La réussite du secteur oléicole marocain, à l'instar de celui de nos voisins, passe inéluctablement par son développement. Ce développement peut être envisagé selon trois axes :

Amélioration de l'existant par l'intensification des vergers actuels et l'instauration des conduites culturales adéquates (irrigation, rajeunissement, augmentation de la densité, taille, fertilisation traitements phytosanitaires, techniques de récolte...)

La création de vergers industriels intégrés utilisant les techniques rationnelles d'intensification de la production.

La reconversion des petites exploitations agricoles céréalières non rentables vers la culture de l'olivier. Ces exploitations doivent être regroupées en association ou coopératives formant une taille minimale où le pilotage et l'encadrement doivent être assurés par des professionnels pour permettre la réussite du projet. L'accompagnement peut être fait sous forme de kit ou pack tenant compte de l'ensemble des besoins de l'exploitant de la création jusqu'à l'entrée en production du verger.

Ces actions doivent être renforcées par un train de mesures visant l'amélioration de la qualité des produits pour se positionner sur les marchés internationaux porteurs, la rentabilité du secteur et la stabilité de la production et donc de l'offre. Parmi ces mesures, nous citons :

- Amélioration du taux d'extraction d'huile et de sa qualité par :
 - L'amélioration des techniques de récolte, de transport et de stockage des olives,
 - La modernisation de l'outil de transformation,
 - La vulgarisation de la notion de qualité (traçabilité, AOC, produits de Terroirs etc ...)
- L'organisation de la profession et le renforcement du système d'incitation.

FINANCEMENT DES PROJETS OLEICOLES PAR LE CAM

Le Crédit Agricole du Maroc finance tous les maillons de la filière oléicole selon une approche intégrée depuis l'amont agricole, la conservation ou la trituration jusqu'à la commercialisation sur le marché local ou international.

Régions concernées

Toutes les régions oléicoles du Maroc : Sais, Haouz, Tadla, Prérif, Tafilalet et toute région apte à la culture de l'olivier et disposant d'un potentiel hydrique suffisant.

Bénéficiaires

- Agriculteurs disposant de petites exploitations dans le cadre de groupements, pour l'extension, la reconversion ou l'amélioration des vergers existants ;
- Industriels et agriculteurs désirant investir dans la création de vergers industriels modernes intégrés ,
- Projets structurants, de développement régional, fonds d'investissement...etc.

Projets éligibles

- Rajeunissement du patrimoine existant et son extension,
- Amélioration de la conduite des vergers et introduction des nouvelles techniques,
- Mobilisation et économie d'eau,
- Amélioration des unités de trituration traditionnelles,
- Projets intégrés de la plantation, la trituration jusqu'à la commercialisation de l'huile d'olive,
- Valorisation des produits de terroir,
- Recherche d'alliances stratégiques pour s'implanter sur les nouveaux marchés,
- Création de pépinières modernes et réhabilitation des pépinières existantes,
- Valorisation des sous produits,
- Mise à niveau des unités de conservation et de trituration,
- Certification, traçabilité et appellation d'origine contrôlée,
- Traitement des rejets dans le cadre de fonds et programmes de protection de l'environnement,
- Encadrement technique et commercial de la filière,
- En tout programme d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Constitution du dossier de financement

Les pièces constitutives du dossier sont celles habituellement exigées :

PIECES COMMUNES

- Demande
- Business Plan
- Factures pro forma et devis
- Justificatifs du support du projet
- Sûretés offertes

PIECES PARTICULIERES

Personnes morales

- Eléments constitutifs de la société
- Documents comptables des 3 derniers exercices

Personnes Physiques

Documents d'identification

QUELQUES PRODUITS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE

CREDIT ACHAMIL

- Finance toutes les spéculations pratiquées sur l'exploitation.
- S'étend sur horizon de 5 ans.
- Il est fondé sur la compensation des flux déficitaires des années difficiles par les flux excédentaires des bonnes années.

CREDIT MÉCANISATION

- Solution appropriée au développement de l'équipement des exploitations agricoles marocaines en matériel agricole.
- Elaboré sur la base d'une convention de partenariat entre le CAM et l'association des Marchands Importateurs de Matériel Agricole (AMIMA).
- Quotité de financement : pouvant aller à 100% du prix du matériel qui intègre le préfinancement de soutien de l'Etat.
- La durée : 7 ans.

CREDIT SAQUII

- Financement des propriétés agricole en systèmes d'irrigation localisée et/ou de complément.
- Quotité de financement : 100% du programme d'investissement d'irrigation qui intègre une avance sur le soutien de l'Etat.

SOUTIEN DE L'ETAT

Le CAM préfinance le soutien de l'Etat dans le cadre du (FDA) :

Rubrique	Subvention	Prime
Création de plantation d'olivier (**)	80 % du coût des plants	1 800 DH/ha en bour 2 600 DH/ha en irrigué
Unités de trituration des olives		Capacité < 50 T/j : 5 000 DH/T Capacité de 50 à 100 T/j : 3 500 DH/T
Aménagement des exploitations agricoles en systèmes d'irrigation localisée ou de complément : - Ancien système - Nouveau système (tout compris)	30 % 60 % avec plafond pouvant atteindre 22 000 DH/ha aménagé sans bassin et 36 000 DH/ha aménagé avec bassin	2000 DH/ha (*)

(*) : Non cumulable avec la subvention nouveau système,

(**) : Dans ce cas, la subvention et la prime ne sont pas cumulables.

Matériel Agricole

Rubriques	Taux de subvention	Plafonds de subventions par unité
Tracteurs agricoles	40 %	90 000 DH
Motoculteurs	35 %	10 000 DH
Matériel de travail et d'entretien du sol (excepté le Cover-crop)	35 %	50 000 DH
Matériel d'apport et d'épandage de matières fertilisantes	35 %	70 000 DH
Matériel de mise en place de paillage en plastique	35 %	10 000 DH
Matériel de traitement phytosanitaire	60 %	100 000 DH
Matériel de semis et de plantation	60 %	100 000 DH
Matériel de récolte et de fauchage	35 %	150 000 DH
Petit matériel agricole	50 %	10 000 DH

LISTE DES VARIÉTÉS INSCRITES AU CATALOGUE OFFICIEL

Nom de variétés	Origine	Maintenance au Maroc
ARBEQUINE	DOMAINE PUBLIC	ENA
ASCOLANA DURA	DOMAINE PUBLIC	INRA
DAHIA	DHOBB LAKHDAR	DHOBB LAKHDAR
FRONTOIO	DOMAINE PUBLIC	INRA
GORDAL	DOMAINE PUBLIC	INRA
HAOUZIA	INRA MAROC	INRA
MANZANILLE	DOMAINE PUBLIC	INRA
MENARA	INRA MAROC	INRA
PICHOLINE MAROCAINE	DOMAINE PUBLIC	INRA
PICHOLINE DU LANGUEDOC	DOMAINE PUBLIC	INRA

VARIÉTÉS D'OLIVIER

VARIÉTÉS	CARACTERES GENERAUX					CARCT. PEDOClimATIQUES			QUALITE DE L'HUILE ET RENDEMENT	
	Origine	Entrée en product°	Production	Alternance	Epoque pleine Floraison	Utilisation	Résist. aux maladies	Résist. Au froid	Rdt (%)	Stabilité
Haouzia		3 ^{ème} année	60 kg/Arbre	alternante	Moyenne 9-11 Mai	Double aptitude	élevée	faible	23%	
Menara	Maroc	3 ^{ème} année	60 kg/Arbre	alternante	Moyenne 9-11 Mai	Double aptitude	élevée	faible	24%	
Picholine Marocaine		3 ^{ème} année	élevée	alternante	Moyenne 9-11 Mai	Double aptitude	faible	faible	20%	
Picholine longuedoc	France	3 ^{ème} année	élevée	constante	Moyenne 9-11 Mai	Double aptitude	élevée-moyenne	moyenne	15-18%	
Arbiquina		3 ^{ème} année	élevée	constante	Moyenne 9-11 Mai	Huile	moyenne-faible	moyenne	20,5%	faible
Hojiblanca	Espagne	3 ^{ème} année	élevée	alternante	Tardive 11-13 Mai	Double aptitude	faible	moyenne	17,1%	faible
Manzanilla de Sevilla		3 ^{ème} année	élevée	alternante	Précoce 7-9 Mai	Olivées de table	faible	faible	20%	moyen
Picual		3 ^{ème} année	élevée	constante	Tardive 11-13 Mai	Huile	moyenne-faible	élevée	22%	élevée
Carolea		3 ^{ème} année	élevée	constante	Précoce 7-9 Mai	Double aptitude	faible	faible	moyen	
Frantoio	Italie	3 ^{ème} année	élevée	constante	Précoce 7-9 Mai	Huile	faible	faible	moyen	
Koroneiki		3 ^{ème} année	élevée	constante	Moyenne 9-11 Mai	Huile	élevée-moyenne	faible	élevée	
Mastoidis	Grèce	3 ^{ème} année	Moyenne	alternante	Moyenne 9-11 Mai	Double aptitude	élevée-moyenne	élevée	élevée	

COUT A L'HECTARE

COUT D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN EN PRODUCTION D

Densité : 100 pieds/Ha			
Conduite : Bour Favorable			
Entrée en production : 6 ^{ème} année			
Opérations	Installation (1 ^{er} année)		
	Quantité	Coût Unitaire (DH)	Montant (DH)
Travaux de préparation du sol			
Défoncement (Travaux à Façon)	1 passage	1500	1500
Cover cropage croisé (T à F)	1 passage	350	350
Piquetage et Traçage (MO)	4 JT	80 DH/JT	320
Confection des trous de plantation (MO)	100 Trous	10 DH/TROU	1000
Travaux de plantation			
Fourniture de plants (y compris transport)	100 plants	12 DH/Plant	1200
Achat de tuteurs	100 tuteurs	1 DH/Tuteur	100
Fertilisation de Fond			
Fourniture:			
- Engrais minéraux (500g/arbre*2fois/an)	1 g	300 DH/q	300
- Fumier (1fois/3ans)	10 T/Ha	200 DH/T	2000
Epannage et enfouissement des fumures (MO)	4 JT	50 DH/JT	200
Plantation, Tuteurage et comblement des trous (MO)	10 JT	50 DH/JT	500
Entretien des jeunes plantations			
Irrigation :			
- Eau (50L/arbre/irrigation*30fois)	150 m3	1 DH/m3	150
- MO	15 JT	50 DH/JT	750
Désherbage et binage (MO)	4 JT	50 DH/JT	200
Taille de formation (MO)	-	-	-
Confection des cuvettes (MO)	2 JT	50 DH/JT	100
Traitements phytosanitaires			
- Produits de traitement	-	-	-
- Main d'œuvre	-	-	-
Fumure d'entretien			
- Engrais de couverture	-	-	-
- Main d'œuvre	-	-	-
Gardiennage	15 JT	50 DH/JT	750
Remplacement des manquants (10%)			
- Achat des plants (taux d'echec estimé à 10%)	-	-	-
- Plantation (MO)	-	-	-
TOTAL	-	-	9 420

Source : MADRPM

RENDEMENT DES JEUNES PLANTATIONS AVANT ENTREE D'UN HECTARE D'OLIVIER

Variété : Picholine Marocaine				
Rendement moyen : 4T/Ha (40 Kg/arbre)				
Longévité économique de plantation : 50 ans				
2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	TOTAL
-	-	-	-	1500
350	350	350	350	1750
-	-	-	-	320
-	-	-	-	1000
-	-	-	-	1200
-	-	-	-	100
-	-	-	-	300
-	-	2000	-	4000
-	-	200	-	400
-	-	-	-	500
150	-	-	-	300
750	-	-	-	1500
200	200	200	200	1000
-	160	160	160	480
100	100	100	100	500
-	-	120	120	240
-	-	80	80	160
150	150	300	300	900
50	50	50	50	200
750	-	-	-	1500
120	-	-	-	120
50	-	-	-	50
2 670	1 010	3 560	1 360	18 020

COUT D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN ENTREE EN PRODUCTION

Densité : 200 pieds/Ha

conduite : Irriguée

Entrée en production : 5^{ème} année

	Opérations	Installation (1 ^{er} année)		
		Quantité	Coût Unitaire (DH)	Montant (DH)
Travaux de préparation du sol				
	Défoncement (Travaux à Façon)	1 passage	1500	1500
	Cover cropage croisé (T à F)	1 passage	350	350
	Piquetage et Traçage(MO)	6 JT	80 DH/JT	480
	Confection des trous de plantation (MO)	200 Trous	10 DH/TROU	2000
Installation du système d'irrigation localisée				
	Forage et équipements de tête	Hectare	7 000 DH/Ha	7000
	Réseau d'irrigation à la parcelle	Hectare	12 000 DH/Ha	12000
	Maintenance du réseau d'irrigation (10%)	Hectare	1 900 DH/Ha	-
Travaux de plantation				
	Fourniture de plants (y compris transport)	200 plants	12 DH/Plant	2400
	Achat de tuteurs	200 plants	1 DH/Tuteur	200
Fertilisation de Fond				
	Fourniture :			
	- Engrais minéraux (500g/arbre*2fois/an)	2 g	300 DH/q	600
	- Fumier (1fois/3ans)	20 T/Ha	200 DH/T	4000
	Épandage et enfouissement des fumures (MO)	6 JT	50 DH/JT	300
	Plantation, Tuteurage et comblement des trous (MO)	20 JT	50 DH/JT	1000
Entretien des jeunes plantations				
	Irrigation :			
	- Eau	500 m3	0,60 DH/m3	300
	- MO	25 JT	50 DH/JT	1250
	Désherbage et binage (MO)	24 JT	50 DH/JT	1200
	Cover cropage (TF)	2 passagers	200 DH/passage	400
	Taille de formation (MO)	-	-	-
	Traitements phytosanitaires			
	- Produits de traitement	-	-	-
	-Main d'œuvre	-	-	-
	Fumure d'entretien			
	- Fertigation	-	-	-
	- Main d'œuvre	-	-	-
	Gardiennage	15 JT	50 DH/JT	750
Remplacement des manquants (10%)				
	- Achat des plants (taux d'echec estimé à 10%)	-	-	-
	- Plantation (MO)	-	-	-
TOTAL		-	-	35 730

Source : MADRPM

EN DES JEUNES PLANTATIONS AVANT D'UN HECTARE D'OLIVIER

Variété : Picholine Marocaine

Rendement moyen : 12 T/Ha (60 Kg/arbre)

Longévité économique de plantation : 50 ans

2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	TOTAL
-	-	-	1500
350	350	350	1400
-	-	-	480
-	-	-	2000
			7000
			12000
1900	1900	1900	5700
-	-	-	2400
-	-	-	200
-	-		600
-	-	4000	8000
-	-	200	500
-	-	-	1000
600	900	1200	3000
1250	1250	1250	5000
1200	1200	1200	4800
400	400	400	1600
-	640	640	1280
-	240	240	480
-	160	160	320
500	500	500	1500
250	250	250	750
750	-	-	1500
120	-	-	120
50	-	-	50
7 370	7 790	12 290	63 180

PROGRESSION DES RENDEMENTS

Plantation en Bour

Entrée en production : 6^{ème} année
Année pleine production : 12^{ème} année

Années	Rendement	
	Kg/arbre	T/ha
A1	-	-
A2	-	-
A3	1	0,1
A4	3	0,3
A5	6	0,6
A6	10	1
A7	15	1,5
A8	20	2
A9	25	2,5
A10	30	3
A11	35	3,5
A12	40	4

Plantation en Irrigué

Entrée en production : 5^{ème} année
Année pleine production : 10^{ème} année

Années	Rendement	
	Kg/arbre	T/ha
A1	-	-
A2	2	0,4
A3	5	1
A4	10	2
A5	15	3
A6	20	4
A7	30	6
A8	40	8
A9	50	10
A10	60	12

Source : MADRPM